

# Île à l'Aigle

Peut-être l'île à l'Aigle tire-t-elle son nom de sa silhouette ressemblant au rapace ou encore des couples d'aigles qui y nichaient année après année? Pourvue aujourd'hui d'une plateforme d'observation, la pointe ouest surélevée de l'île offre une vue imprenable sur l'horizon. Cette perspective assurait jadis la sécurité des voyageurs, qui voyaient ainsi s'approcher l'ennemi. Un panorama qu'appréciaient aussi les divers peuples autochtones, dont les Algonquins, les Hurons et les Iroquois, venus faire du troc sur l'île.

Pendant plus d'un siècle, le fief<sup>1</sup> de l'île Sainte-Thérèse, composé des îles à l'Aigle, aux Canards, au Bois Blanc, aux Asperges, aux Cerfeuillets et Madame, passe entre les mains de nombreux propriétaires, marchands de fourrure pour la plupart. La famille Piot de Langloiserie l'acquiert en 1789.

À cette époque, l'île à l'Aigle abrite quelques bâtiments, dont une maison, une grange, une écurie et une étable ainsi que des animaux d'élevage (chevaux, vaches, moutons, volaille, etc.). Ses différents propriétaires lui confèrent de grandes qualités naturelles en raison de ses prairies fertiles. En 1812, la famille Deschamps, fort engagée dans la municipalité de Repentigny, acquiert l'île à l'Aigle et l'île aux Cerfeuillets. En 1815, Joseph Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada, écrit:

« [...] l'île à l'Aigle, terrain très pittoresque et très joli, la plupart en bonnes prairies : le propriétaire réside dans la seule maison qui s'y trouve, et dont la situation est charmante. »

Le pâturage perdure sur l'île à l'Aigle aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles; des moutons y paissaient encore en 2007. L'île appartient depuis 1999 à l'organisme de bienfaisance Conservation de la nature Canada.

<sup>1</sup> Durant le Régime français, de 1534 à 1760, le territoire est découpé en fiefs — terres concédées par une autorité (roi, gouverneur, intendant) — et en seigneuries. Le propriétaire, considéré comme un seigneur, doit remplir certains devoirs, comme celui de faire acte de foi et hommage, déclaration par laquelle il reconnaît l'autorité du roi à qui il doit obéissance.

## Sources :

- 1 Archives de Montréal, VM97-3\_7P12A-63 — Photo aérienne de l'île à l'Aigle en 1947 : on y cultive la terre, et des bâtiments se dressent sur la pointe amont, au centre et sur la pointe nord.
- 2 Bibliothèque et Archives Canada, NMC 12765 — Aquarelle du paysagiste écossais George Heriot, 1807. Vue sur Pointe-aux-Trembles (à gauche), l'île Bourdon (au centre) et Repentigny (à droite) à partir de l'île à l'Aigle.

